

Taux de maturités selon le type de maturité jusqu'à l'âge de 25 ans (année 2019) – total et par type de maturité

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble. Pour le calcul des taux de maturités total, les maturités gymnasiales, professionnelles et spécialisées sont prises ensemble.

Canton	Taux total	Maturités gymnasiales	Maturités professionnelles	Maturités spécialisées
BE	37.8%	18.4%	17.6%	1.8%
FR	48.4%	22.3%	19.0%	7.1%
GE	51.7%	33.7%	11.5%	6.5%
JU	44%	21.1%	17.8%	5.1% ⁽¹⁾
NE	49%	25.3%	20.5%	3.2% ⁽¹⁾
VS	46%	21.3%	16.1%	8.5%
VD	48.9%	32.6%	11.5%	4.8%

Note :

(1) Pour les groupes de population restreints (moins de 200 personnes certifiées en 3 ans), les taux peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre.

Source et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS), <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/reussite-formation/taux-maturites.html> (consulté le 20.12.2021).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).